



SIÈGE CENTRAL: 16, Rue de Thann - PARIS (XVII^e Arrondissement)

Assemblée Générale
de
— l'Union —
des
Femmes de France
du
Vendredi 7 Juillet 1916
tenue à l'Hôtel des Ingénieurs Civils
(rue Blanche), sous la présidence d'honneur
de M. l'Amiral FOURNIER



Présidentes d'honneur
de l'Union
des Femmes de France

M^{me} Raymond Poincaré

M^{me} Armand Fallières

M^{me} Emile Loubet

M^{me} Félix Faure

ALLOCUTION DE M^{ME} PÉROUSE
— PRÉSIDENTE GÉNÉRALE —

MESDAMES ET CHÈRES COLLÈGUES,

MESSIEURS ET ÉMINENTS COLLABORATEURS,

DEPUIS deux ans nous traversons les plus angoissantes épreuves sans jamais douter du succès final de nos vaillantes armées. Notre confiance en leur valeur ne fait que grandir. Mais hélas ! que de deuils autour de nous, et combien sont admirables les parents à jamais frappés, qui héroïquement acceptent la plus cruelle des douleurs. Devant eux inclinons-nous avec la plus profonde émotion.

Le dévouement remarquable de nos Infirmières, de nos Chirurgiens, de nos Docteurs, de nos Délégués régionaux, de nos équipes lointaines, de nos collaborateurs si appréciés, méritent l'hommage de notre vive reconnaissance. Les difficultés, les dissentiments qui parfois se rencontrent dans les œuvres importantes comme la nôtre, n'existent plus chez nous ; et partout, aussi bien dans nos Comités du Midi, que dans ceux du Centre, de l'Ouest, du Nord et de l'Est, notre chère *Union des Femmes de France* a su faire son devoir.

J'en ai rapporté la certitude au cours du récent et bien intéressant voyage que nous avons fait dans les régions de l'Est, l'Amiral FOURNIER, Mme BARNIER-HUGO et moi. La présence de l'Amiral exaltait les petits Français qui, malgré leur désir de guerroyer, n'étaient pas encore en âge de partir et leur touchante admiration pour l'Amiral lui laissera certainement un inoubliable souvenir.

Nous avons visité les hôpitaux de Bar-le-Duc, Commercy, Toul, Nancy, Lunéville, Rosières-aux-Salines, Saint-Dié, Epinal, Remiremont, Saint-Nicolas et Belfort. De tous les hôpitaux que nous inspections, nous emportons une impression parfaite. Partout, les Chirurgiens, les Médecins et nos chères Infirmières prodiguent aux blessés, ainsi qu'aux malades, des soins merveilleux.

La science moderne permet des recherches étonnantes qui parviennent à adoucir la souffrance de nos vaillants combattants. Et, dans toutes ces salles

où, le cœur serré, nous avons vu les blessures de nos glorieux Français, planait une atmosphère d'absolue confiance et de reconnaissance touchante.

Mais hélas ! combien nous avons de cruelles émotions en traversant les villes, les bourgs et hameaux, ravagés par les obus et les incendies de notre ennemi féroce. Notre passage à Gerbewillers en demeurera la plus poignante. Ses maisons ne sont plus que des débris de pierres, de briques et de terre. Dans un village de trois cents habitants, nous n'avons plus trouvé que deux femmes « la mère et la fille » qui ne voulaient pas quitter la maison de leur mari et père parti au début de la guerre. Ces vaillantes Françaises possédaient encore un fourneau, ainsi qu'une petite chambre et elles trouvaient la possibilité de vivre en vendant des cartes postales et des débris éparpillés d'éclats d'obus. Partout où nous portions nos regards, nous ne rencontrions plus que des tombes. Mais combien il était touchant de les voir toutes si pieusement soignées. Les simples femmes de cette région dévastée viennent de tous les environs pour y porter des fleurs.

L'ambition de votre vieille Présidente est d'achever, sans trop tarder, la visite des hôpitaux de notre *Union des Femmes de France*, aussi va-t-elle bientôt reprendre ses inspections.

Je tiens à redire encore combien les Présidentes de nos Comités sont remarquables et dévouées, beaucoup vivent au milieu de constants dangers et bien souvent, la nuit, sont obligées de transporter les blessés et malades dans les caves où sont installées des paillasses, des couvertures et un chauffage primitif. Saluons le courage de ces femmes admirables, et adressons-leur notre infinie reconnaissance. Rendons hommage aussi aux Chirurgiens, aux Médecins et à leurs aides, tous si braves et si dévoués, qui supportent tant de dures fatigues pour sauver nos chers blessés.

Adressons notre vive gratitude à tous nos Comités de France, à nos Directrices et à nos Infirmières, qui méritent notre profonde admiration. Elles ne reculent jamais devant le danger, elles exposent leur

vie sans hésitation et les plus graves épidémies, loin de les effrayer, semblent les attirer en plus grand nombre.

Le Conseil Central de la belle œuvre créée par Mme Kœchlin-Schwartz nous rappelle avec émotion le souvenir de cette grande Française dont nous conservons pieusement la mémoire. Notre devoir est d'y associer son précieux et si dévoué collaborateur « le Docteur Bouloumie » qui, par son dévouement infatigable et chevaleresque, a droit aussi au titre de fondateur de notre *Union des Femmes de France*.

Je tiens à remercier de tout mon cœur mes précieuses et si actives collègues : Mmes Barbier-Hugo,

De Rieux, Lardin de Musset, Galli, Mme Beauregard, Mlle Lefèvre, Mme Herbette, Mme Lejars, Mlle Aizelin, Mme Sangnier, Mme Chardayre, Mme Launois, Mme Galliano et Mlle Vrignault. Tous nous prêtent le plus touchant dévouement et le plus précieux concours.

Je n'oublie pas dans ma vive reconnaissance les précieux conseils, les services éminents de notre Trésorier, M. Trélat, de M. Archdeacon qui le seconde si remarquablement, de notre distingué Délégué régional, M. Fernand Boverat, et je remercie également nos collaborateurs assidus, MM. Audigier, Falcouz, Foulon, Vernes, Bourge et Gaston Micard.



ALLOCUTION DE M. L'AMIRAL FOURNIER

MADAME LA PRÉSIDENTE GÉNÉRALE,

MESDAMES, MESSIEURS,

Je sens très vivement l'honneur que m'a fait notre chère et éminente Présidente Générale, Mme Pérouse, en me désignant pour ouvrir cette séance solennelle de 1916 et vous adresser l'allocution traditionnelle qu'elle comporte.

J'ai choisi, pour cette allocution, un sujet qui s'imposait à mon esprit : l'éloge des Dames infirmières de la *Croix-Rouge Française*, parce qu'il est vraiment de circonstance, après deux ans de batailles formidables et meurtrières d'où se dégage aujourd'hui, avec un relief saisissant, l'importance des services rendus à notre armée comme au pays tout entier par ces intelligentes et vaillantes femmes, non seulement en prodiguant leurs soins éclairés et dévoués à nos blessés ainsi qu'à nos malades, mais surtout en soutenant leur moral avec un art et un succès tenant du prodige.

Ce moral est en effet admirable, car il se traduit par l'accueil toujours souriant et reconnaissant que l'on reçoit au chevet de ces intéressantes victimes de la guerre, en les visitant, ainsi que nous l'avons fait récemment, Mme Pérouse, Mme Barbier-Hugo et moi-même, dans une inspection générale des formations sanitaires de notre Société, échelonnées de *Bar-le-Duc* à *Belfort*. De leur part aucune plainte, aucune récrimination, aucune sollicitation.

Ces soldats crânent dans leurs lits, malgré leurs souffrances et leurs graves soucis de l'avenir, comme ils crânaient, face à l'ennemi, dans les plus dures épreuves de la guerre des tranchées, aussi bien que dans leurs sanglants assauts de jour et de nuit sous des pluies d'obus.

D'où leur vient cette force d'âme si déconcertante au premier abord ?

Sans aucun doute, de leur effort constant pour se montrer digne des sacrifices personnels que s'imposent sans faiblir, leurs infirmières volontaires, dames ou jeunes filles de la *Croix-Rouge*, pour les soigner, dans des conditions toujours assujétissantes, fatigantes et souvent périlleuses, en renonçant à la sécurité, au con-

fortable, ainsi qu'aux agréables loisirs qui font le charme habituel de leur vie mondaine et familiale. Ils sont profondément touchés non seulement des soins empressés qu'ils en reçoivent, mais aussi des conversations familières, enjouées dont elles les accompagnent. Enfin, ils se sentent grandis à leurs propres yeux, et réconfortés par les sentiments d'admiration qu'elles savent leur témoigner, en leur montrant combien elles apprécient le dévouement dont ils ont fait preuve pour la défense de la Patrie.

Les soldats provenant de la classe ouvrière de la campagne où la vie est plus dure, sont peut-être les plus sensibles à ces attentions délicates, puisque ayant vécu dans un milieu de privations, ils estiment à un plus haut prix le mérite de celles que s'imposent leurs bienfaitrices pour mieux les réconforter et les guérir.

Ne devons-nous pas espérer que la reconnaissance dont les infirmières mondaines auront déposé les germes dans le cœur d'un si grand nombre de blessés et de malades ayant reçu leurs soins, portera pour fruits, au delà de la guerre, un heureux apaisement dans les revendications sociales de la lutte des classes, inévitable, hélas ! que nous réserve l'avenir ?

Et qui pourrait alors mieux cultiver, dans l'intérêt national, ces heureux fruits, que ces mêmes Sociétés de la *Croix-Rouge* qui les auront fait éclore ?

Il leur suffirait pour cela, d'offrir, dès aujourd'hui, à leurs blessés et malades convalescents, quand ils quittent les ambulances et les hôpitaux où ils ont été si bien soignés et comblés d'attentions délicates, leur aide tutélaire contre les risques et les difficultés qu'ils sont exposés à rencontrer dans la vie civile, en les invitant à entrer dans une vaste et prospère association fraternelle où ils se trouveraient naturellement en confiance et en sécurité.

Cette association fraternelle et de mutualité des malades et des blessés de cette guerre aurait simplement à substituer à l'assistance médicale de nos Sociétés actuelles de la *Croix-Rouge*, une assistance civile à organiser. Quant à vous, Mesdames, vous auriez à jouer dans cette nouvelle organisation un rôle modifié en conséquence, mais non moins important qu'aujourd'hui : celui de visiteuses discrètes et avenantes, de délicates et gracieuses donatrices, dans les ménages nécessaires où votre réconfort moral couronnerait,

si heureusement encore, d'un nouveau bienfait l'effet utile de notre assistance matérielle.

Votre OEuvre, du temps de guerre, est admirable, mais celle qui se présente ainsi comme son prolongement naturel et nécessaire, après le rétablissement de la paix, et dont notre éminent *Secrétaire Général*, M. le Docteur BOULOURMIÉ vous expliquera mieux que moi le mécanisme et l'harmonie, parce qu'il en est l'inspirateur, ne sera pas moins digne de vous.

Quoi qu'il en soit, mon admiration pour les services rendus à la Défense Nationale et au pays par les Dames infirmières de la *Croix-Rouge Française*, ne date pas de ma récente tournée dans les formations sanitaires de notre Société. Elle remonte à mon voyage au Maroc, où j'eus, il y a quelques années, à installer et à présenter aux autorités militaires une première équipe de ces dames de notre Société, qui eut vite fait de conquérir les suffrages unanimes des médecins de notre armée d'occupation ainsi que la reconnaissance des malades et blessés de cette région. Malheureusement, son Infirmière Major, si regrettée, Mme FEUILLET, dont l'esprit de sacrifice s'élevait jusqu'à l'héroïsme, sans souci de sa santé gravement atteinte, y succomba, peu de temps après, en laissant un grand nom et un grand exemple gravé, pour la postérité, dans le Livre d'Or de la *Croix-Rouge Française*.

Depuis, il y a huit mois environ, j'eus de plus l'occasion de visiter, à *Port-Moudros*, à l'embouchure des Dardanelles, les ambulances des trois Sociétés de notre *Croix-Rouge*. Là, les Dames infirmières se trouvaient aux prises avec des difficultés particulières, dans leurs efforts pour soutenir le moral des blessés et des malades, à cause des effets déprimants, non seulement des fièvres et des entérites qui sévissent dans la région, mais aussi du mal du pays tendant à y miner l'énergie de ceux de nos soldats qui, n'appartenant pas à l'armée coloniale, n'ont pas été rompus aux épreuves de la vie aventureuse des expéditions lointaines. Ceux-là étaient, en effet, enclins dès qu'ils se sentaient affaiblis par leurs blessures ou par la maladie, à perdre courage et espoir de retourner au pays, en se voyant exilés au delà des mers semées de mines et des sous-marins aux aguets, anxieux devant la perspective d'avoir à conquérir contre les Turcs des terres arides, malsaines, hérissées de hauteurs abruptes formidablement défendues. A ces causes de démoralisation s'ajoutait encore l'amertume de leurs regrets de ne pouvoir concourir, avec leurs camarades plus avantagés, restant en France, à la défense du sol national et de leurs foyers

où ils trouveraient au moins la compensation, s'ils étaient blessés ou malades, de recevoir leurs parents à leurs chevets et de passer ensuite leur convalescence en famille.

On conçoit aisément quelles résistances avaient à surmonter, dans ces conditions, nos Dames infirmières, pour arriver à réagir contre les tendances au découragement dans l'esprit de cette catégorie de malades, et, cependant, elles parvenaient en général à en triompher, par leur force d'âme et leur ingéniosité.

En réalité, dans toutes les formations sanitaires de tous les pays où les Dames infirmières des trois Sociétés de notre *Croix-Rouge* rivalisent de zèle et de dévouement, en France, au Maroc, en Egypte, dans les Balkans, en Russie, ou ailleurs, elles obtiennent, sous l'empire du même idéal et des mêmes dons de race et d'éducation, les mêmes résultats merveilleux d'exalter le moral de ceux à qui elles prodiguent leurs soins.

Je termine, en ouvrant une perspective consolatrice, sur l'effroyable amoncellement de morts et de dévastation qu'aura semé cette guerre sur son passage, par la pensée qu'elle aura d'autre part pour conséquence heureuse d'avoir mis en lumière, d'une façon éclatante et progressive, la loyauté, la bravoure chevaleresque et les qualités d'esprit et de cœur qui sont la force et la parure de l'âme Française et la meilleure armure contre les périls de l'avenir.

Quel admirable spectacle donne en effet, au monde, après deux années de luttes acharnées, notre France que les Germains, dans l'aveuglement de leur orgueil, jugeaient dégénérée ! Ses fils tombent journellement par milliers, en bravant, sans sourciller, la mort, pour un rayon de gloire.

Ses filles, dignes filles de ces héros, voudraient, dans un superbe élan de sacrifice, relever elles-mêmes nos blessés et aspirent, en les soignant, à ramener sur leurs visages crispés par la douleur ou assombris par la hantise des visions tragiques des champs de bataille, le sourire précurseur, chez les malades, de leur confiance dans le retour à la vie, à la santé, enfin dans la victoire définitive, vengeresse et réparatrice.

Saluons bien bas les Dames infirmières de la *Croix-Rouge Française*, car elles sont les fées bienfaitrices dont le charme réconfortant sauve de la désespérance les innombrables victimes de cette guerre, qui payent si noblement, sous leurs soins, par leurs souffrances, la rançon de la Patrie en danger !

Le 7 juillet 1916.

Le Vice-Amiral,
E. FOURNIER.



RAPPORT DE M. MARCEL TRÉLAT

MAITRE DES REQUÊTES HONORAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT
TRÉSORIER DE L'UNION



Le rapport de M. Marcel TRÉLAT a porté sur les comptes des exercices 1914-1915 et 1915-1916. Il a été précédé de considérations générales sur les principales questions nées des circonstances de la guerre.

En raison de son importance, et notamment du développement des tableaux financiers qui l'accompagnaient, ce rapport a fait l'objet d'un tirage à part qui sera distribué en même temps que le présent Bulletin.

L'exposé de la situation financière de l'Association, et les conclusions du rapporteur, fermes et encourageantes, ont recueilli les applaudissements répétés de l'Assemblée, qui a ensuite approuvé à l'unanimité les comptes des deux exercices.



ALLOCUTION DE M^{ME} BEAUREGARD — DIRECTRICE DU PERSONNEL —

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous ne pensions point, lors de notre dernière Assemblée en juin 1914, que deux années s'écouleraient avant de nous réunir. Et quelles années, Mesdames! S'il est, en effet, dans l'existence de chacun des périodes qui comptent double, que dire de ces mois plus remplis qu'aucun de ceux que nous avons connus jusqu'ici, d'événements inouïs, de surprises, d'angoisses, de joies aussi et de triomphante espérance? A-t-on vécu très vite, au total, ou très lentement? On ne sait plus tant l'impression demeure confuse en nous de la besogne accomplie et de l'OEuvre qui reste encore à faire.

Pourtant Mesdames, nous avons le droit d'être fières en parlant de celle-là. Dans l'émoi des premières heures mêmes, notre action a pu se faire sentir, car la guerre ne nous a pas prise au dépourvu.

Certes le tableau de ces journées désormais historiques de notre Société serait émouvant à retracer : notre mobilisation, à nous fut aussi belle que l'autre, mais ce n'est point encore le moment de parler de ce passé d'hier à peine. Bornons-nous à rappeler l'élan universel qui porta vers notre Siège Social en ces jours d'inconnu tragique, non seulement les nôtres, mais encore toutes les bonnes volontés qui venaient à nous comme l'on court au devoir.

Pour toutes les permanences de l'Union, ce furent des instants inoubliables où l'âme frémissante même de la Patrie, nous fut révélée. Que toutes celles qui vinrent alors nous offrir un peu ou beaucoup d'aide féminine à la grande OEuvre, que celles qui vinrent s'offrir elles-mêmes soient ici remerciées avec ferveur. Il nous fut possible en une certaine mesure de canaliser le fleuve des bonnes volontés spontanées, mais il fallut aussi quelquefois le faire dériver, car notre organisation nous imposait de ne pas improviser.

Notre personnel mobilisé d'urgence se trouva pris dès le premier jour. Il s'agissait de mettre nos hôpitaux en mesure de recevoir les blessés que la première bataille pouvait nous apporter et de former des équipes pour se rendre dans les formations de l'arrière les plus voisines des opérations.

La province comme Paris se montra à la hauteur de ces difficiles circonstances et toutes nos formations réglementairement ouvertes purent attendre les événements.

Attendre! Ce fut pour beaucoup le seul programme à remplir. Et je n'étonnerai personne ici en disant que ce fut le plus pénible et le plus dur. Attendre, alors que partout on agissait, rester immobiles et oisives alors que d'autres avaient ce bonheur de se donner, de se fatiguer, d'offrir leurs forces et quelquefois leur vie à l'OEuvre commune, c'était beaucoup demander à la résignation, à la patience de nos infirmières.

Eh bien, ces vertus supérieures qui d'être passives n'en sont pas moins grandes, elles les eurent. Elles les eurent surtout à Paris. La métropole, on le sait, fut longtemps privée de sa part glorieuse et douloureuse de blessés. Des raisons impératives les firent évacuer du front aux formations de l'Ouest et du Centre tandis que le Midi recevait les petits blessés, les convalescents. Paris attendit donc calmement, stoïquement son tour de dévouement. En effet, outre nos formations prévues, son gouvernement militaire en vit se former beaucoup de nouvelles, de sorte que lorsque les trains purent déverser dans Paris sauvé par l'admirable armée de Gallieni leurs convois de blessés, chacun était à son poste.

Notre rôle à la permanence, on le voit, fut souvent un rôle de modératrice. Quelle joie pour nous de le reconnaître ici devant vous! Il ne fut pas besoin d'exhorter, de demander mais plutôt de retenir, de calmer. Le dévouement, l'ardeur patriotique, le zèle se manifestaient si généreusement que force nous était de rappeler sans cesse les principes qui nous guidaient. Admirons ensemble, Mesdames, cette forte discipline qui nous lie et nous incline toutes devant l'intérêt supérieur de notre OEuvre qui est celui de la Patrie elle-même. Un cri toujours le même résonnait à nos oreilles! « le front, envoyez-nous au front » chacune brûlait de prendre sa part du danger de s'approcher de cette ligne où tombaient nos soldats.

Mais vous le savez, Mesdames, les règlements assignaient à nos infirmières les seuls postes de l'arrière moins heureuses que nos sœurs Anglaises ou Russes, nous n'eûmes pas à suivre les opérations. Cependant, la raison elle-même avec la discipline et les règle-

ments ne peut pas toujours surmonter les événements et certaines de nos équipes envoyées aux points extrêmes et que nous croyions en sûreté allaient se trouver non pas même sur le front mais au delà.

On le sait, nos équipes partirent dès les premiers jours pour les postes avancés du Nord et de l'Est. Ces dernières constituaient le plus gros de nos soucis, c'était à première vue, les plus exposées. Or, ce furent précisément celles-là qui purent fonctionner librement et qui fonctionnent encore sauf pour quelques cas d'évacuation (Verdun, Reims) tandis que nos formations du Nord connurent les angoisses de l'invasion. A Avesnes, la Présidente de notre Comité avec une dignité admirable prit le rôle de parlementaire. De nos infirmières retenues prisonnières je ne vous parlerai que des dernières retour en date, Mmes KLOTZ, MARIEM et KUNTY aux mines de Carvin (Nord) depuis le 25 août 1914 au 3 septembre 1915, assurèrent seules le service d'Hôpital et surent pendant ces huit mois former des élèves infirmières qui passeront des examens réguliers. On peut affirmer sans exagération que peu de parchemins furent si chèrement gagnés, la présence de ces vaillantes femmes fut bien souvent non seulement un réconfort, mais parfois une égide protectrice pour les malheureuses populations qui les entouraient; c'est ainsi que Mme Klotz par son initiative hardie, servie par un courage et une persévérance inlassables, osa par plusieurs démarches dangereuses arracher aux autorités allemandes la promesse d'une diminution de rangon de 200.000 francs pour la ville de Carvin eu égard aux services rendus par la Croix-Rouge. Elle reçut elle et ses compagnes par « faveur spéciale » l'ordre d'aller en Allemagne continuer leur œuvre auprès des blessés français au lazaret de Rastadt, elles eurent après 4 mois de séjour dans cette prison, l'autorisation de revenir en France après 18 mois de captivité.

Reims, une de nos villes martyres a beaucoup à dire. Hélas! le titre du rapport de sa Présidente résume tragiquement l'histoire de notre Hôpital 101, en 4 mots laconiques et grandioses :

Organisation. — Bombardement. — Incendie. — Destruction.

Quant à Verdun, son nom seul évocateur d'héroïsme me dispenserait d'en dire davantage: avant l'évacuation, les équipes qui se succédèrent dans les différents hôpitaux militaires de la ville assurèrent les services et pendant les premiers bombardements elles continuèrent leur tâche dans les caves où nos blessés avaient été descendus. D'ailleurs si nos postes du

Nord se trouvèrent les plus exposés à l'invasion, nos formations de l'Est sans cesse menacées, eurent et ont toujours une part de difficultés qui n'est peut-être pas la moindre. C'est ainsi que Bar-le-Duc, pour ne citer que celle-là, subit un bombardement qui pour être intermittent n'en est pas moins terrible et nous envoie de douloureuses nouvelles comme celles de la mort d'une de nos excellentes infirmières, Mlle Mior, que nous venons d'apprendre avec peine.

La liste de celles qui ont payé de leur vie leur dévouement à l'OEuvre devient longue et nous nous inclinons devant ces noms glorieux inscrits à notre livre d'or : Mlles GILLES, CAGNARD, PHILBERT, LE DANTEC, HOUDIN, WAIDMANN, DEVIN, BERCEON, MAILLARD, RENAUD, DUCHÈNE, TRIPHON, JOUSSELAÏN, BENOIS, BILLY, BOUTEILLER. De notre mouvement extérieur, je vous dirai quelques mots : Le corps expéditionnaire des Dardanelles reçut une équipe conduite par Mme BRUNET, notre infirmière-major. Là comme partout notre éminente amie sut faire rayonner sa douce et énergique influence comme le témoignent les remerciements chaleureux que nous adressa le Médecin Chef de l'Hôpital d'évacuation de Lychna et Mytilène, puis ce fut à Salonique que Mme BRUNET, avec son personnel d'élite rejoignit Mlle DE JOANNIS et ses douze infirmières qui avaient pu en septembre atteindre Guevgueli où elles supportèrent vaillamment la retraite sur Salonique tout en pratiquant autour d'elles le réconfort de leur inlassable sollicitude auprès des malades. Deux d'entre elles Mlle DE JOANNIS et Mme WALTER ont payé un tribut à la maladie, mais nous sommes heureuses des dernières nouvelles qui nous rassurent pleinement sur leur état.

Il nous reste à parler de nos expéditions du Maroc. Ici, Mesdames, j'ouvre une parenthèse pour vous prier de louer avec moi celles de nos infirmières qui acceptèrent cette destination. Demander à des femmes patriotes, par définition à des Françaises, de mettre le cap au Sud quand on se bat au Nord, de quitter la Patrie en danger, la Patrie déchirée et sanglante pour aller remplir une mission qui pouvait paraître secondaire. Ah! quel sacrifice est-ce exiger là!

On connaît le mot puéril et sublime de THÉOPHILE GAUTIER, « On bat maman — j'accours. » Or c'était la négation même de cela que nous exigeons d'elles, le contraire de l'obéissance à cet élémentaire devoir... Pourtant Mesdames, il nous fut possible de trouver ces volontaires et nous pûmes assurer les services des trois postes qui nous sont assignés au Maroc. Remercions encore ces vaillantes et fidèles du devoir qui ont ainsi l'honneur de faire la garde du drapeau

en une région et en un moment où nous devons maintenir notre influence, loin de la Mère Patrie.

Et ici un souvenir poignant et doux nous retient auprès d'une tombe. La grande mémoire de notre chère MARIE FEUILLET est si étroitement liée à cette influence africaine que nous voulons conserver et augmenter. Oh! combien, en ces jours d'angoisses patriotiques n'avons-nous pas souhaité sa présence et ce rayonnement d'autorité, cette puissance d'organisation et de travail qui la caractérisaient si parfaitement.

Quelle aide et quel réconfort il nous semble que sa présence nous eût apportés! De tels regrets ne sont point stériles, Mesdames, et ils nous rapprochent de Celle que nous n'avons cessé de pleurer et en même temps de l'idéal qui était le sien et qui doit toujours nous inspirer.

Dans nos archives, nombreux sont les récits de guerre dans lesquels on peut le dire, débordent les traits d'héroïsme de nos infirmières, est-ce à dire que ce soit seulement dans l'exercice de ces vertus d'exception que nous admirions nos collaboratrices? Nullement, Mesdames, croyez-le bien. La tâche de patience, d'abnégation, tâche parfois obscure, presque anonyme que dans nos provinces les plus lointaines remplissent les unités de nos formations commandent au même titre notre reconnaissance. Répétons-le encore, un devoir que les circonstances prévues semblaient borner dans ses limites extrêmes est devenu le devoir de tous les jours depuis bientôt deux ans. Songez-y Mesdames, ces 23 mois ont été pour certaines des nôtres composés de jours uniformément consacrés au labeur que vous savez de l'infirmière d'Hôpital. A une telle tâche les forces humaines ne peuvent pas toujours suffire. Beaucoup durent s'arrêter, plusieurs donnèrent leur vie et moururent comme elles avaient vécu, debout. On vous lira tout à l'heure ce douloureux palmarès avec celui non pas plus glorieux mais plus réconfortant qui concerne les récompenses officielles venues couronner la vaillance de nos amies; nous nous réservons la joie après la guerre de leur remettre parchemins et médailles témoignages de notre gratitude. Mais un nom n'y figurera pas, Mesdames, un nom que nous voulons pourtant qui soit de cette tribune l'objet de votre reconnaissance. C'est celui de notre Présidente, de la femme vénérable et charmante dont le cœur est si grand qu'il faut en vérité le comparer à ce cœur maternel dont parle le poète, ce pain si merveilleusement multiplié que :

« Chacun en a sa part et tous l'ont en entier. » Oui,

plus que jamais, en ces heures difficiles, elle a prouvé à notre Union cette affection profonde qui l'unit à elle et en elle à nous toutes. Malgré l'état incertain de sa santé, elle a pu faire face au rôle écrasant qui lui incombait par la force d'une volonté, d'une persévérance, que rien n'a pu abattre.

Qu'elle en reçoive ici nos remerciements émus.

Pour nous toutes, elle demeurera dans le présent comme dans l'avenir, non seulement notre Présidente vénérée et bien-aimée, mais la *Présidente de Guerre*.

La persévérance... Mesdames, est entre toutes la vertu que vous avez le plus honorée, et c'est sur ce mot que je veux m'arrêter :

Un doux philosophe, qui était un peu un ascète et beaucoup un brave homme, a porté dans les dernières paroles qu'il a prononcées en public, un jugement sévère sur cette France qu'il aimait et dont il semblait prévoir l'épreuve : « Notre pays, a-t-il dit, n'a jamais été le pays de la persévérance, mais il a toujours été celui de la générosité. » Pour amères qu'elles fussent, ces paroles qui voulaient exalter la Volonté furent acceptées. Personne alors n'eût osé y contredire... Et puis, la guerre vint... Elle vint comme un défi jeté au peuple qui manquait de cette qualité essentielle qui fait les vainqueurs, et surtout les vainqueurs d'aujourd'hui, et ce fut comme si la France toute entière s'enveloppait d'un magnifique manteau de persévérance.

Comme moi, vous avez entendu les étrangers exprimer leur admiration étonnée de voir se développer en cette contrée, non pas certes, ces qualités de généreux élan, d'enthousiasme et d'amour de la gloire qui furent toujours de chez nous, en effet, mais ces vertus austères, si loin en vérité de notre tempérament : patience, calme, force et presque sérénité dans l'épreuve, et celle-ci qu'on nous refusait le plus : Persévérance. Persévérance dans l'action ainsi que nos admirables défenseurs le prouvent chaque jour sous ce Verdun défendu pied à pied et toujours nôtre; persévérance dans l'attente énervante de longs mois d'inaction, persévérance dans l'organisation qui nous a donné ce qui nous manquait encore, persévérance sur tous les fronts comme au cœur même du pays qui attend avec un espoir muet mais inébranlable sa libération prochaine.

Mesdames, vous avez, vous aussi, fait vôtre cette vertu de la persévérance, gardez en vous cette grande leçon de la guerre, inlassablement répandez-la autour de vous et que par vous aussi, *Femme de France*, elle enrichisse notre patrimoine national si chèrement défendu.

NOTRE GLORIEUX PALMARÈS

M. Louis BOURGE, adjoint à la Propagande, donne lecture de la liste des Infirmières tombées au Champ d'honneur ou mortes de maladies contractées au chevet des malades et de celles qui ont obtenu des distinctions à l'occasion de leur service.

Infirmières mortes au Champ d'honneur ou de maladies contractées dans l'exercice de leurs fonctions.

NOMS	VILLES	DATES
M ^{lle} GILLES, Suzanne.	Lunéville.	25 Août 1914.
M ^{lle} CAGNARD.	Cambrai.	Septembre 1914.
M ^{me} PHILBERT.	Senones.	6 Décembre 1914.
M ^{lle} LE DANTEC.	Morlaix.	Décembre 1914.
M ^{lle} HOUDIN, Jeanne.	Verdun.	11 Février 1915.
M ^{me} WAIDMAN, Clémentine.	Remiremont.	13 Février 1915.
M ^{me} BOUTEILLER.	Niort.	20 Février 1915.
M ^{me} DEVIN, Eugénie.	Touquet-Paris-Plage.	1 ^{er} Mars 1915.
M ^{lle} MAILLARD, Juliette.	Chartres.	23 Mars 1915.
M ^{me} BILLY.	Provins.	4 Juin 1915.
M ^{lle} RENAUD.	Verdun.	21 Juin 1915.
M ^{lle} TRIPLON, Madeleine.	Villeneuve-sur-Lot.	31 Juillet 1915.
M ^{lle} DUCHÈNE, Anna.	Orléans.	18 Août 1915.
M ^{me} JOUSSELAIN.	Saint-Quentin.	7 Mars 1916.
M ^{me} BENOIS.	Tarbes.	26 Juin 1916.
M ^{lle} BERCEON.	Paris.	24 Avril 1916.
M ^{lle} MIOT.	Bar-le-Duc.	1 ^{er} Juillet 1916.

Infirmières citées à l'Ordre du jour de l'Armée.

1914

NOMS	VILLES	DATES
M ^{me} QUIQUET.	Reims.	19 Septembre.
M ^{lle} RAOUL.	»	23 Novembre.
M ^{lle} BEAUGÉ, Lucie.	Haroué.	8 Décembre.

1915

M ^{lle} LOUAZIL.	Pont-Sainte-Maxence.	16 Janvier.
M ^{me} WAIMANN.	Remiremont.	13 Février.
M ^{me} DEVIN.	Paris-Plage.	1 ^{er} Mars.
M ^{lle} WILMOTTE.	Reims.	3 Mars.
M ^{me} BRUNET.	Verdun.	10 Mars.
M ^{me} TRIPIER.	Saint-Mihiel.	8 Avril.
M ^{lle} MAFFRE.	Compiègne.	18 Avril.
M ^{me} DUMONT.	Train sanitaire.	7 Juillet.
M ^{lle} TAFFET.	»	»
M ^{me} FOURESTIER.	Lunéville.	»
M ^{lle} GARNIER, Marie.	Arras.	23 Juillet.
M ^{lle} LENGART, Louise.	»	»
M ^{me} LAUDE, Marguerite.	»	»
M ^{me} MAYOT, Marie.	»	»
M ^{me} HOUILLIER, Alice.	»	»
M ^{me} BATUT, Alice.	»	»
M ^{lle} GARNIER, Marie.	»	4 Août.
M ^{me} CHIBERT.	Compiègne.	11 Septembre.
M ^{lle} LECONTE, Jeanne.	»	»
M ^{lle} LAMBERT, Marthe.	»	»
M ^{me} DE REFFYE.	Alexandrie.	22 Septembre.
M ^{me} DEMIRGIAU-BEY.	»	»
M ^{me} GARRA-BEY.	»	»
M ^{me} BICHAT.	Lunéville.	13 Septembre.
M ^{lle} GILLES.	»	»
M ^{lle} CONSTANTIN, Louise.	Verdun.	29 Octobre.
M ^{me} JACQUEMAIRE-CLÉMENCEAU.	»	»
M ^{me} DE BRAHM.	»	»
M ^{lle} PHILIPPE.	»	»
M ^{me} CRAPEZ DE VESLUD.	Neufchâteau.	
M ^{lle} HUMBERT.	Commercy.	

1916

M ^{lle} VALLAT, Jane.	Commercy.	18 Janvier.
M ^{lle} DE JOANNIS, Jeanne.	Salonique.	22 Mars.

Médailles des épidémies.

Médaille d'Or

Mme MALGAT.

Médailles de Vermeil

Mme BENOIS; Mlle BERCEON; Mlle DUCHÈNE;
Mme MASCART; Mme QUIQUET Louise; Mme RENAUD.

Médailles d'Argent

Mme ANCELIN; Mme ARNAUD-RIOTTEAU; Mme BEAU-
BOIS; Mme BOISSEAU; Mme BORDET; Mme BOUDET;
Mme BOUREAU; Mme BRUNET; Mlle BURLIN; Mlle CA-
MAUER; Mme CHERBONNIER; Mlle CHASSAGNARD;
Mme CHATEL; Mme CHAUMETON; Mme COINCE; Mme DA-
LOUX; Mlle DESPIERRES; Mlle DUPARC; Mlle DUVER-
DIER; Mlle FORATEAU; Mme FAY; Mme FOURCADE;
Mme FRANÇO; Mme GAUDICHET; Mlle GONON; Mlle GRU-
HIER; Mme HADEBOURG (sœur Bernadette); Mlle HUM-
BERT; Mme INGLESSI; Mlle DE JOANNIS Octavie;
Mme LACOSTE; Mlle LAMBERT Marthe; Mlle LANGLOIS;
Mlle LAPÈRE; Mlle LECOQ; Mme LE CORRE; Mme LE-
FRANC; Mlle LEPOITEVIN; Mme LÉVEILLÉ; Mme LÉVÉ-
QUE; la Gle LUCAS; Mlle MACAIRE; Mlle MAFFÉ;
Mme MARSY; Mme MARTYL-SCOTT; Mme MASSOULIER;
Mme DE MÉDINE; Mlle MENU Marie; Mme MÉRODACK;
Mlle PÉRISSE Madeleine; Mlle PETIT; Mlle PFEIFFER;
Mlle POIGNY; Mme REBOIS; Mlle RENAUDOT; Mlle ROD;
Mlle SAMARY; Mlle SCHMOLLE; Mme SOUDEILLETTE;

Mlle SUBERBIE; Mme TARGE; Mme TEISSIER; Mme TRI-
PIER; Mme USUREAU; Mlle VALANTIN; Mlle VAUDESCAL;
Mlle VÉRYEPE; Mme VINEL.

Médailles de Bronze

Mlle ALLARD; Mme AUSTRUY; Mlle AYRAL; Mme BAR-
NET; Mlle BESSONNET; Mlle BIDERMAN; Mlle BRACON-
NIER; Mme CHARDAYRE; Mme CHAUTARD; Mlle CLAIS;
Mme COCHOT; Mme COCHIN Georgette; Mme COTTIN;
Mme DE CROUSAZ; Mlle DELAVIGNE; Mlle DELOMEL;
Mlle DEVISME; Mme DOUCHEMENT; Mme DUCOMET;
Mme FAIVRE; Mlle GÉHANNE; Mme GUERRE; Mlle GUYOT;
Mme HEURTEAUX; Mme HULOT; Mme JARRILLOU;
Mlle JOBÉY Denise; Miss JOHNSTON; Mme JOLY Léo;
Mlle KIRSCH; Mlle LAMBERT Marthe; Mlle LAMOTTE;
Mlle LAPÈRE (Maroc); Mlle LEGROS (Maroc); Mlle LE-
LOUP Marthe; Mlle LEREDU; Mme LESNÉ; Mme LESOURD;
Mlle LEVOTRE; Mme LÉVY Alphonse; Mlle LOMBARD;
Mlle MABBOUX; Mlle MAFFRE; Mlle MONIER Marguerite;
Mme MOREAU Aimée; Mme MOUFFLIER; Mme NATHAN;
Mlle OGÉREAU; Mlle PAILLER; Mlle PALLU; Mlle PÉRISSE
Madeleine; Mme PERRIN; Mme PICAUT; Mme PIÉRAT;
Mme REISS Marguerite; Mlle RÉMOND; Mlle RENESSON;
Mlle RENÉ Lucie; Mlle DU SAULT; Mlle SOURCE;
M. STOFFEL; Mlle TAVEAU; Mme DE TAVERNIER;
Mme TEISSIER Gérome; Mlle VAILLANT Alice; Mme VAL-
LIÈRE-FEULLERADE; Mlle WATHIER.



ALLOCUTION DE M. LE DOCTEUR BOULOUMIE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MESDAMES, MESSIEURS,

ENCORE sous l'impression qu'a produite sur moi comme sur vous tous, la lecture du palmarès relatant les hauts faits de nos infirmières et les actes héroïques qui leur ont valu la plus belle des récompenses, la Croix de guerre, je puis dire que depuis plus d'un tiers de siècle au cours duquel, tous les ans, j'ai pris la parole devant vous, je n'ai jamais éprouvé une émotion semblable à celle qui m'étreint en ce moment. Je revois le temps déjà lointain où, avec notre vénérée Présidente fondatrice, Mme KÖEHLIN-SCHWARTZ, nous songions aux services que pourrait rendre un jour l'Union des Femmes de France, alors que nous groupions autour de nous quelques personnes de bonne volonté, qui, pas plus que nous, ne doutaient que le cœur de la femme, toujours si généreux, était capable de se hausser à la hauteur de toutes les circonstances et, qu'instruites, les femmes pourraient remplir un rôle qu'on leur avait toujours refusé jusque-là et rendre les services qu'elles n'avaient pu rendre dans les guerres antérieures, n'y ayant pas été préparées.

Nous avons, à cette époque, à surmonter l'indifférence et les critiques. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui.

Vous venez de montrer hautement, Mesdames, que vous êtes capables de faire plus et mieux qu'on n'aurait jamais osé espérer. (*Applaudissements.*)

Notre Assemblée Générale se déroule habituellement aux accents des musiques militaires ; aujourd'hui c'est au bruit lointain des combats glorieux livrés par nos vaillants soldats. Aussi, ne sera-ce pas par le compliment d'usage à notre Président d'honneur que je commencerai ; nul ne m'en voudra certainement, mais par un hommage à notre valeureuse armée, à nos braves soldats, aux chefs éminents qui les conduisent à la victoire, à ces glorieux blessés qui, à peine remis de leurs blessures ne demandent qu'à rentrer dans le rang pour reprendre les armes, à ceux qui, mutilés et revenus dans leur foyer, continuent, par l'exemple et par le travail, à servir leur patrie, à vous toutes enfin, Mesdames, qui, depuis le commencement de la guerre, avec un inlassable dévouement, vous penchez journellement au chevet des blessés

pour leur donner, en même temps que vos soins, les consolations qui leur font tant de bien, leur donnant l'illusion qu'ils ont auprès d'eux une sœur ou une mère, illusion qui leur rend plus supportables les souffrances et, lorsqu'approche la mort, les endort plus doucement.

C'est donc à notre glorieuse armée et à vous toutes, Mesdames, que je porte d'abord mon hommage : comme elle, vous le méritez.

En payant ce tribut à toutes celles d'entre vous qui contribuent inlassablement au soulagement de nos malades, de nos blessés, de nos prisonniers, je manquerais à mon devoir si je n'évoquais devant vous aujourd'hui, la grande et noble figure de notre vénérée Présidente-Fondatrice, Mme KÖEHLIN-SCHWARTZ. Il me semble la voir soulevant la pierre de son tombeau pour porter vers vous ses regards et vous crier sa satisfaction, sa reconnaissance et son admiration. Son âme satisfaite plane au milieu de nous. Nous avons juré sur sa tombe de poursuivre son Œuvre, jusqu'au moment où elle aurait donné son plein effet. Ce serment, grâce à vous, Mesdames, nous l'avons tenu. (*Applaudissements.*)

Vos applaudissements disent assez quels sont envers elle les sentiments de tous et je n'ai pas besoin de rappeler les services qu'elle a rendus à notre Œuvre, mais il en est un que nous ne saurions oublier et que je tiens à souligner ici, c'est celui d'avoir désigné, pour lui succéder, notre Présidente actuelle, dont il vient d'être fait un si bel et si juste éloge, auquel de tout cœur nous nous sommes tous associés. (*Applaudissements.*)

Monsieur le Président d'Honneur, vous ne m'en voudrez certainement pas d'avoir adressé mes premiers hommages à notre armée et à nos infirmières, car vous-même, dans une allocution qui nous a été au cœur, vous avez exalté les mérites de nos dames. Je tiens cependant à vous remercier cordialement de tout ce que, depuis longtemps déjà, vous voulez bien faire pour l'Union des Femmes de France et de l'honneur que vous lui faites en présidant cette assemblée. Déjà il y a quelques années, vous avez accompagné nos premières équipes au Maroc ; la situation était à ce moment difficile, j'oserai presque dire un peu compromise, par quelles erreurs dont la responsabilité ne

saurait nous incomber. Grâce à vous, elle a été heureusement rétablie.

Vous avez accompagné et visité nos dames infirmières en Orient et tout récemment vous nous avez donné l'appui de votre autorité en accompagnant Mme PÉROUSE dans sa tournée hospitalière de l'Est, au cours de laquelle votre présence a été un précieux réconfort pour tous et un témoignage de votre haute estime pour notre société et pour nos dames infirmières. Je vous remercie sincèrement. (*Applaudissements.*)

Je tiens aussi à saluer M. le Médecin-Major LARROGUE, notre nouveau Commissaire militaire et à le remercier par avance de ce qu'il voudra bien faire pour l'Union, sachant qu'il connaît déjà et apprécie notre Œuvre et avec quelle bienveillance il remplira ses fonctions. Je l'ai observé pendant la lecture des rapports et si j'avais douté de ses sentiments, j'aurais été rassuré, tant il était facile de lire sur sa physionomie l'intérêt qu'il veut bien lui porter. (*Applaudissements.*)

Nous avons l'honneur d'avoir au milieu de nous aujourd'hui Mme RAYNAL, que vos applaudissements ont saluée tout à l'heure. Le nom du commandant RAYNAL plane comme un drapeau planté au-dessus de Verdun sur un des points où la défense a dépassé les limites du sublime, bien qu'on ait vu des actes qui semblent les avoir dépassées déjà, au cours de cette guerre.

Dans la valeur militaire, dans l'abnégation, dans le courage héroïque, rien n'a été plus grand que la défense du fort de Vaux. (*Vijs applaudissements.*)

Quoi de plus beau que l'exemple de tels chefs enflammant et soutenant jusqu'au bout le courage de leurs soldats ; quoi de plus beau que l'héroïsme d'une poignée d'hommes qui, devant des masses énormes, tient quand même et toujours, malgré la faim, la soif, l'épuisement, les blessures et la mort, et ne laisse prendre un fort que réduit à l'état de ruines informes, bien décidé à le reprendre un jour. C'est grâce au commandant RAYNAL et à ses émules, c'est grâce à l'exemple que donnent de tels chefs, que nos vaillants soldats, nous en avons la certitude, repousseront l'ennemi hors de nos frontières et le ramèneront à l'endroit d'où il ne doit jamais plus sortir : au delà du Rhin. (*Applaudissements.*)

Je tiens à remercier aussi et féliciter notre vaillant ami le général DURUPT, membre du Comité consultatif, qui, ayant tous les droits à la retraite, a repris du service dès le début des hostilités, a reçu sur le champ de bataille de glorieuses blessures

qui lui ont fait justement décerner la Croix de commandeur de la Légion d'honneur et la Croix de guerre et qui demande, à peine remis, à repartir pour le front. Jusqu'à présent, cet honneur lui a été refusé. Espérons avec lui que ce refus n'est pas définitif. Plein d'énergie et de vigueur, il y reprendrait utilement sa place. (*Applaudissements.*)

On me signale qu'il a été commis quelques oublis dans les mentions faites des distinctions obtenues. Nous nous en excusons, notre Bulletin les réparera et les noms qui auront été omis y figureront.

En même temps que nos remerciements, j'adresse notre salut à nos nouveaux collaborateurs en commençant par les membres de notre Comité consultatif.

Pendant un certain temps, nous n'avons pas jugé nécessaire de soustraire à leurs nombreuses occupations MM. les Membres du Comité consultatif, les conseils que nous avons reçus d'eux nous permettant d'agir conformément à leurs sages conseils. Mais étant donnée l'extension de nos services et particulièrement de nos services financiers, il nous a paru nécessaire de faire appel à de nouveaux concours. Nous les avons trouvés auprès de MM. de TRÉGOMAIN, GÉRARD et MOREAU.

Nous les remercions tout particulièrement de leur concours, qui n'a rien d'un concours purement nominal ou théorique, mais qui est de tous les instants.

Nous avons aussi à prévoir l'organisation de certains établissements pour nos tuberculeux. Nous avons dès lors pensé qu'il était bon de nous adjoindre deux hommes qui, par leurs travaux antérieurs et par leur notoriété, pouvaient nous seconder de la manière la plus utile. C'est ainsi que, répondant à notre appel, M. le professeur LANDOUZY et M. le professeur LETULLE ont accepté d'entrer dans notre Comité consultatif. Leur présence parmi nous est un gage de succès pour l'Œuvre que nous avons entreprise.

Nous avons aussi obtenu le concours de M. Henri GALLI, de M. Henri DEFERT et de M. PHILIPPOT, auprès de qui nous sommes assurés de trouver les conseils juridiques les plus précieux en maintes circonstances ; depuis longtemps déjà pleins de bienveillance pour notre Œuvre, ils nous les donneront sans compter, comme ils l'ont fait déjà.

Enfin, à un moment donné, le service du secrétariat général étant très chargé, nous nous sommes permis de faire appel au concours éclairé de M. SIBEN, qui a bien voulu nous l'accorder : j'en ai été particulièrement heureux.

Malheureusement, sa santé n'étant pas à la hauteur de son dévouement, il a dû abandonner ses fonc-

tions trop absorbantes, mais il ne s'est pas pour cela désintéressé de l'Union et il a bien voulu accepter de continuer à en faire partie au titre de membre du Comité consultatif et du Conseil juridique. De plus, et je lui en suis profondément reconnaissant, il nous a désigné pour le remplacer M. Léon THOMAS, conseiller à la Cour, qui a bien voulu accepter de remplir les fonctions de délégué du Comité consultatif, auprès du secrétariat général. Aucune collaboration ne pouvait m'être plus utile et plus agréable en même temps.

On me fait savoir à l'instant, et je l'apprends avec joie, que M. SIBEN voudra bien de temps à autre prendre place auprès de nous et nous seconder dans les fonctions qu'il a remplies temporairement. Je l'en remercie d'autant plus que notre secrétaire général adjoint, M. CHARRIER, repris par ses occupations et entravé par son état de santé, ne peut malheureusement nous continuer ses services.

Ai-je besoin de rappeler à cette occasion que pendant longtemps, M. CHARRIER a été un de nos collaborateurs les plus actifs et quel a été son rôle au début de la guerre et jusqu'au jour où, n'étant plus assez libre de son temps, il n'a pu nous donner le concours assidu qu'il nous prodiguait? Ne pouvant pas remplir ses fonctions comme il les comprenait, d'une façon complète, il nous a quittés. En votre nom comme au mien, Mesdames, je lui témoigne ici toute notre reconnaissance pour les importants services qu'il a rendus à l'Union. (*Applaudissements.*)

Je remercie également M. VERNES, qui s'est montré toujours très actif et très dévoué dans les diverses missions qui lui ont été confiées et qui, étant données ses compétences spéciales, a été désigné pour les fonctions importantes d'ingénieur-conseil de la Société, qu'il a bien voulu accepter récemment. Il nous a rendu déjà de grands services en maintes circonstances et s'occupe en ce moment de l'organisation de moyens de désinfection transportables, d'installations hygiéniques à Tonnay-Charente et de diverses questions rentrant dans ses attributions.

Mon rôle serait aussi de vous parler de tous ceux des nôtres qui sont morts depuis le début de la guerre; mais il a été rempli, en grande partie, du moins, par Mme BEAUREGARD.

Je me contente donc de rappeler deux noms : ceux du Général MARCY, qui ayant repris du service, est mort glorieusement pour la France, et du Général GALLIÉNI, à qui Paris reconnaissant a fait des obsèques vraiment nationales, auxquelles les Femmes de

France se sont associées avec d'autant plus de cœur et de tristesse que nous avons toujours trouvé auprès de lui une aide de tous les instants. Depuis le moment où il a connu et apprécié notre OEuvre à Madagascar, alors que nous étions presque à nos débuts, jusqu'au jour de sa mort, il nous a toujours témoigné la plus grande bienveillance. (*Applaudissements.*)

J'arrive maintenant à l'objet de mon allocution. Comme vous avez pu le voir sur l'ordre du jour, elle est intitulée : Rôle de notre OEuvre pendant la Guerre. Projets d'après-Guerre.

Après les rapports qui vous ont été lus, mon rôle en ce qui concerne ce qui a été fait pendant la guerre, se trouve singulièrement simplifié. Il me paraît bon, néanmoins, ne serait-ce que pour réunir les éléments essentiels de ces différents rapports, de vous dire quelques mots de l'ensemble de ce qui a été fait depuis la fin de juillet 1914, des résultats obtenus et de l'orientation nouvelle que nous voulons donner à notre Société.

Permettez-moi, dans l'intérêt de l'avenir, de vous rappeler d'abord combien je devais vous paraître fatigué, monotone, quand je vous répétais tous les ans : « Préparons-nous pour la guerre; vous la croyez lointaine, elle est peut-être proche; elle peut nous surprendre d'un jour à l'autre... soyons prêts... » Personne ne voulait y croire. Vous nous demandiez de dépenser votre argent pour des objets qui vous paraissaient d'une utilité plus immédiate et nous ne cessions de vous répéter : « Quand vous aurez constitué vos hôpitaux, quand vous serez assurées de pouvoir les faire fonctionner, vous entreprendrez autre chose. Jusque-là songez à la guerre. Rappelez-vous que les besoins ont été, dans toutes les guerres, supérieurs à toutes les prévisions ». Combien tout cela s'est plus que jamais vérifié, et combien, vous le voyez aujourd'hui, il est heureux que vous ayez suivi les conseils qui vous étaient donnés, au nom du Conseil central. Je vous en remercie; car, si, au début des hostilités, vos services n'étaient pas au complet, tout était amorcé et toutes vous saviez ce qu'il y aurait à faire. Le public lui-même n'ignorait pas nos travaux préparatoires et notre bonne organisation.

Aussi, dès l'annonce de la déclaration de guerre, s'est-il précipité vers notre Société. Les concours en personnel, en matériel et en numéraire ont afflué de telle façon qu'au Siège central et dans nos divers Comités, ont pu être rapidement organisés les services grâce auxquels ont été atteints les admirables résultats qui ont été cités dans les rapports qui vous

ont été lus. Si vous y êtes arrivées, c'est, n'en doutez pas, grâce à cette organisation préalable. En 1870, en effet, alors qu'il a fallu tout mettre sur pied à la déclaration de guerre, la première organisation sanitaire n'a pu fonctionner que six semaines après le début des hostilités. Vous, prudentes et prévoyantes, vous avez été prêtes dans les huit jours qui ont suivi la mobilisation.

Un rapide exposé de ce qui a été fait par l'Union des Femmes de France, dès que la guerre a paru imminente, ne peut, me semble-t-il, manquer de vous intéresser; permettez-moi de le faire devant vous :

Dès le 27 juillet, MM. les Délégués régionaux et Mmes les Présidentes sont avisés de se tenir à leur poste et de se préparer à toute éventualité. Du 29 juillet au 3 août, le Conseil siège en permanence et prépare la mobilisation au premier signal. Le 4 août, dès la déclaration de guerre, l'ordre est envoyé à tous les Comités de préparer d'urgence les hôpitaux et de prévoir les moyens de les développer. La préparation des moyens de transport, qu'on savait devoir être insuffisants, est la juste préoccupation de Mme PÉROUSE et de M. CHARRIER. Ils obtiennent du Service de Santé qu'il mette à leur disposition cent châssis automobiles qui devront être transformés, par le système Lemaître, en voitures de transport pour 4 ou 6 blessés couchés. Aussitôt, ils sont mis entre les mains des constructeurs, et le 22 août, ils sont mis en service. 40, munis de ces appareils, sont mis à la disposition du Service de Santé.

Le 6 août, l'autorisation est donnée aux Comités de retirer l'argent déposé dans les Caisses d'épargne. On régleme le port du brassard. On recommande de n'accepter d'immeubles pour les Hôpitaux qu'en passant un contrat avec les propriétaires, chose qu'on a malheureusement oublié de faire parfois. Il est recommandé de n'accorder le patronage de l'Union qu'à des formations nouvelles possédant des ressources suffisantes pour leur fonctionnement.

Peu après, on crée le contrôle financier, à la tête duquel sont placés : M. le docteur MORIN, pour le Gouvernement Militaire de Paris et M. R. KOEHLIN, pour le reste de la France.

Dans les Comités locaux, règne la même activité que dans le Comité de Paris. Les concours de toutes sortes répondent à leur appel. Aussi, dans le délai prévu, les Hôpitaux sont prêts, ils sont ouverts et, comme le disait Mme BEAUREGARD, on attend. Cette période d'attente a été dure, cruelle même, dans certaines régions. Mais nous ne savions pas sur quels points se développeraient les opérations militaires;

nous ne savions pas où on enverrait les blessés, il fallait, ainsi que nous l'avions recommandé, qu'on fût prêt partout. Ce n'est pas, en effet, dans les Hôpitaux de la frontière de l'Est, comme nous nous y attendions, que nous avons tout d'abord reçu des blessés. C'est à Lons-le-Saunier et au delà que les Hôpitaux ont été occupés le plus tôt. Vous le voyez, Mesdames, les surprises de la guerre sont grandes, et en guerre, il ne faut pas être surpris, c'est la pire des choses. Heureux ont été les Hôpitaux qui ont été les premiers prêts et qui les premiers ont reçu des blessés. Là, du moins, ces Dames ont pu déployer immédiatement leur activité et n'ont pas subi cette longue et pénible période d'attente qui les a parfois un peu énervées, sans cependant les lasser, je dois le dire.

Le service central étant bien organisé à Paris, grâce à l'activité qui avait été déployée, grâce surtout à la présence de Mme PÉROUSE, de M. CHARRIER, de M. TRÉLAT, de M. MORIN, des Vice-Présidentes et de tout le Conseil, j'ai pensé qu'il était de mon devoir d'aller visiter les Comités de Province, de les encourager, de les aider, de m'informer de leurs besoins. Aussi ai-je commencé immédiatement une tournée dans tous nos Hôpitaux, voyant d'abord ceux de la frontière, les plus voisins du théâtre des opérations. Partout ou presque partout, j'ai trouvé une organisation très bonne et très soignée, à quelques détails près, qu'on s'empressait d'ailleurs de corriger s'il y avait lieu à la première observation; si bien que lorsque je revenais dans certains d'entre eux, comme cela m'est arrivé plusieurs fois, quelque temps après ma première visite, je trouvais réalisées toutes les modifications que j'avais réclamées et l'Hôpital marchant parfaitement.

Je ne saurais manquer de témoigner ici ma reconnaissance à ces Dames, pour la façon dont elles ont organisé les Hôpitaux et la bonne grâce qu'elles ont mise à opérer les modifications conseillées toutes les fois que je leur en avais montré la nécessité, pour perfectionner leur organisation.

Survient la retraite de nos troupes sur Paris, qui décide le Gouvernement à se transporter à Bordeaux. Le Ministre de la Guerre invite les Sociétés de la Croix-Rouge, à y transférer leurs sièges centraux, pour y être en contact permanent avec la direction du Service de Santé, et à laisser à Paris une délégation qui se constituerait en sous-comité central, organe de représentation des Sociétés auprès du Gouvernement militaire de Paris. Dès lors, Mme PÉROUSE, Mme BEAUREGARD, Mlle LEFÈVRE, Mme LEJARS, Mme SANGNIER et Mlle VRIGNAULT, secrétaire, restent à Paris avec

M. CHARRIER, secrétaire général adjoint, M. le docteur MORIN, délégué régional et constituant la délégation.

Mmes BARBIER-HUGO et DE RIEUX, vice-présidentes, Mme GALLIANO, Mme HERBETTE, avec M. TRÉLAT, trésorier et moi, secrétaire général, constituent le Conseil devant siéger à Bordeaux, où nous avons la bonne fortune de trouver presque aussitôt la précieuse collaboration de M. ROUSSEL, que j'ai vu là tout à l'heure et que je n'aperçois plus, mais que je tiens à remercier quand même du concours qu'il nous a donné alors et qu'il veut bien nous continuer. (*Applaudissements.*)

Nos deux tronçons, séparés de fait mais non de cœur, ont dès lors fonctionné avec une égale activité. De l'un et de l'autre partaient constamment des notes et des instructions pour les divers Hôpitaux, pour les divers Comités, dans le but de leur transmettre les ordres qui nous venaient, à Paris, du Gouvernement militaire de Paris; à Bordeaux, du Ministère de la Guerre. Les unes et les autres constituent un dossier qui sera certainement intéressant à consulter dans l'avenir. Il montrera tout ce que nous avons fait pour répondre aux ordres, aux désirs du Service de Santé qui, étant responsable, nous ne l'avons jamais oublié, doit conserver la haute direction et être obéi. Nous nous sommes toujours souvenus que nous ne sommes que les auxiliaires du Service de Santé; vous avez toutes fait de même et je vous en suis reconnaissant, parce que vous avez compris comme nous qu'il ne peut y avoir de service bien organisé qu'à la condition qu'il n'y ait qu'une seule tête et que tous obéissent à une seule volonté. (*Applaudissements.*)

Lorsque, grâce à la glorieuse victoire de la Marne, la consolidation de nos positions a été suffisamment assurée et que l'ennemi a été maintenu à une distance suffisante de la capitale, à la fin de décembre, le Gouvernement rentrant à Paris, cette situation a pris fin et nos deux tronçons se sont retrouvés réunis.

C'est pour moi un devoir, que je suis heureux de remplir, de dire ici combien de part et d'autre, pendant cette période de séparation, tous deux ont été actifs et se sont efforcés de marcher à l'unisson pour le bien du service; aussi, la concorde qui n'avait cessé de régner pendant que nous étions séparés a-t-elle été plus grande encore lorsque nous nous sommes tous retrouvés à notre siège social. Rentrant après une aussi longue absence, nous n'avons eu que des témoignages d'admiration à donner à ceux des nôtres restés à Paris pour ce qui avait été fait en notre absence, tandis que Paris nous accueillait en nous ouvrant les

bras et nous remerciant de nos efforts et de leurs résultats.

L'ensemble des résultats obtenus peut se résumer ainsi : avant la guerre et au moment de la mobilisation, le nombre des Comités était de 230 dont 18 coloniaux et 12 étrangers; actuellement il est de 336, plus 87 sous-comités. Avant la guerre, nous comptions 52.000 membres; actuellement nous avons plus de 80.000 membres, y compris les membres souscripteurs pour la durée de la guerre.

Nous avions 10.000 infirmières avant la guerre; actuellement, nous en avons 13.000, munies du diplôme, et 7.000 auxiliaires.

Le nombre des Hôpitaux était de 175; il est actuellement de 363.

Le nombre des lits était de 10.043 avant la guerre; il est actuellement de plus de 30.000, dont 1.114 dans les régions envahies. Quant aux journées d'hospitalisation, elles se chiffraient au 30 juin par 7.792.672.

Les ressources mises à notre disposition, M. TRÉLAT vous l'a dit dans son remarquable rapport, ont été très importantes; le chiffre qui vous a été donné en témoignage : 36.286.894 fr., je vous le rappelle, ont été dépensés au cours des deux exercices, dont la moitié a été fournie par vous, la moitié par subventions de l'Etat, sous forme de remboursements des journées d'hospitalisation.

La plus grande prudence a présidé à l'emploi des fonds; aussi, M. TRÉLAT vous l'a dit et vous pouvez l'en croire, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance. A la condition d'être suffisamment économes, nous aurons de quoi parer à toutes les éventualités et continuer nos services tant que durera la guerre. (*Applaudissements.*)

L'activité de l'Union ne s'est pas bornée à faire fonctionner nos Hôpitaux existants. Nous avons cherché à en organiser de nouveaux. Nous avons dû de plus nous préoccuper de remplacer ceux que l'autorité universitaire nous demande de remettre à sa disposition. Nous avons dès lors étudié la question des hôpitaux baraques et tout particulièrement celle des hôpitaux transportables. Car nous avons, vous le savez, un rêve d'avenir. Nous envisageons le traitement des tuberculeux militaires comme l'un des principaux objets de notre activité après la guerre et nous ne voulons pas immobiliser nos fonds dans des Hôpitaux construits à grands frais dans des régions où ils ne seraient, plus tard, d'aucune utilité. Nous préférons construire des Hôpitaux pouvant être transportés, le moment venu, là où ils pourront être néces-

saires et utilement installés suivant leur destination spéciale.

Nous nous sommes activement occupés aussi de l'assistance actuelle aux tuberculeux de l'armée, ayant été amenés à constater qu'autant, au début de la guerre, il y a peu de manifestations de tuberculose dans l'armée, autant, lorsqu'on a rappelé sous les drapeaux des hommes qui avaient été exemptés du service militaire, réformés ou classés dans le cadre auxiliaire, ont été nombreuses les éclosions tuberculeuses. Alors, en effet, nous avons vu de longues théories de militaires tuberculeux venir implorer notre aide et celles de nos Dames qui, chargées de les recevoir à notre siège social, ont dû pendant de longs jours s'occuper d'eux, sans pouvoir leur offrir ou leur indiquer un asile de secours, rien n'existant pour eux et, lamentables épaves de l'armée, ils allaient n'importe où, constituant un véritable danger public, puisque, renvoyés de l'armée pour éviter la contagion à leurs camarades, ils allaient la semer dans leurs foyers où dans les lieux divers ouverts au public. Il y avait pour eux quelque chose à faire et il y avait urgence à le réaliser. L'Union des Femmes de France s'y est immédiatement prêtée. Les conclusions de notre rapport sur la question ayant été adoptées par notre Conseil, nous avons eu la bonne fortune de voir nos idées approuvées par les Ministères de la Guerre et de l'Intérieur et de trouver non seulement le terrain préparé, mais sa réalisation déjà amorcée. Le Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques avait eu l'heureuse pensée de demander aux Conseils généraux de mettre à la disposition de ses services toutes les propriétés départementales qui seraient susceptibles d'être transformées en établissements pour les tuberculeux de l'armée. C'était un premier pas déjà fait dans la voie d'une solution pratique et rapide.

De son côté, le Gouvernement, estimant, comme nous, qu'il fallait laisser les familles des hospitalisés dans des conditions leur permettant de vivre en l'absence de leur chef, maintenait à celles-ci l'allocation militaire, et, sur la proposition de la direction du Service de Santé, consentait à l'administration de l'Intérieur, une allocation journalière de 3 francs par jour pendant trois mois pour chaque hospitalisé en instance de réforme, celle-ci, entraînant la radiation des cadres de l'armée, ne devant être prononcée définitivement qu'après ces trois mois écoulés.

Les malades peuvent ainsi entrer dans ces établissements sans le souci de laisser leur famille dans le besoin, et là, en même temps qu'ils sont soignés, il

sont éduqués en vue d'éviter ultérieurement de répandre autour d'eux la contagion.

Il y a là un progrès considérable et un achèvement vers la solution individuelle et sociale de la question si angoissante de l'assistance aux tuberculeux militaires, et le Service de Santé militaire a voulu le rendre plus effectif encore en créant dans chaque région de corps d'armée un ou deux hôpitaux spéciaux pour tuberculeux dits « *Hôpitaux sanitaires* ». Il y a néanmoins une lacune à combler sans retard : au bout de trois mois, les malades recueillis dans les stations sanitaires doivent céder la place à d'autres. Nous avons pensé que c'était à ce moment que notre intervention pourrait être tout particulièrement utile, et, pour qu'il en soit ainsi, nous avons songé à créer des *sanatoria* destinés à recevoir ceux des hommes traités dans ces établissements qui ne sont pas assez malades pour être renvoyés dans un hôpital, qui ne sont pas assez bien portants pour rentrer chez eux, et qui sont cependant curables, mais à la condition d'être soignés pendant un certain temps encore. Ces *sanatoria* nous semblent le complément indispensable des *stations sanitaires*. C'est à leur création que je vous convierai quand je vous parlerai des desiderata de l'Union. (*Applaudissements.*)

A ces divers services et travaux s'en ajoutaient d'autres, tout aussi nécessaires, notamment le service de transport rapide des blessés. Il a été immédiatement organisé, je vous l'ai dit, dans notre Société; il s'est considérablement développé et perfectionné depuis. Les Anglais et les Américains y ont largement contribué, il n'est que juste de le rappeler. C'est par centaines qu'à Bordeaux, ou ici, nous avons reçu les preuves de leur générosité toujours en éveil.

Si vous vous êtes rapprochés du front, vous avez dû rencontrer un grand nombre de voitures-ambulances et constater comme moi, que le service était très remarquablement assuré. Un grand effort dans ce sens était à faire; nous avons la joie de constater qu'il a été fait et que si les moyens de transport manquaient au début de la guerre, ils sont largement aujourd'hui à la hauteur des besoins.

M. CHARRIER a eu, peu après l'organisation du service automobile, l'idée d'organiser un convoi de péniches-ambulances conformément au programme que nous avions autrefois étudié théoriquement et dont nous avions montré une application lors d'une de nos expositions universelles.

Les péniches ont été organisées en véritable hôpital flottant. L'idée était très bonne, à la condition

qu'on comprit bien qu'il ne s'agissait là que d'un moyen de transport pour de grands blessés non transportables par d'autres moyens. En effet, non seulement leur état ne s'aggrave pas en cours de route, mais ils sont soignés là dans d'excellentes conditions. L'air se renouvelant sans cesse par le fait de la locomotion, ils sont dans un Hôpital d'une aération parfaite et transportés sans secousse aucune; aussi leur état s'améliore-t-il au lieu de s'aggraver par le transport. Dans un convoi de 100 blessés, de Bar-le-Duc à Dijon, il y a eu seulement un décès, alors qu'au départ on en redoutait un certain nombre, et tous les blessés, même les plus gravement atteints, sont arrivés améliorés.

Malheureusement, le débit est peu considérable et le nombre de blessés à évacuer est très important; aussi ce moyen a-t-il été trouvé trop encombrant pour les canaux et trop coûteux pour qu'on pût s'en servir couramment.

C'est fâcheux; car, pour les grands blessés, c'est le seul moyen efficace de transport, je n'hésite pas à le dire. Limitée à cette catégorie, c'est une institution qui devrait être maintenue. Elle fait le plus grand honneur à celui qui l'a imaginée et mise en fonctionnement et je suis convaincu qu'on y reviendra. (*Applaudissements.*)

L'Union a, de plus, donné son concours aux trains de blessés, aux cantines de gares, à la goutte de café, au service des prisonniers de guerre.

Se préoccupant d'autre part de la situation faite aux familles de mobilisés, elle a ouvert, dans les différents quartiers de Paris, des ouvriers où les femmes recevaient 1 franc par jour pour 4 heures de travail. Elles y travaillaient pour les soldats du front; ces ouvriers rendaient ainsi un double service, et à la famille et au mobilisé.

Nous avons également organisé dès le début, le patronage des malades soignés dans nos Hôpitaux. Nous pouvons dire que nous avons été les premiers, — sans avoir trouvé les mots très jolis, employés plus tard, de filleul et de marraine — à réaliser cette idée. Je dois dire que j'ai trouvé, pour la première fois, ce patronage organisé dans un tout petit Hôpital installé dans un château particulier à Sourdeval; je l'ai aussitôt consigné dans mon rapport. Cela s'est fait, peut-être aussi largement, aussi généreusement, par la suite, mais pas mieux. Je suis heureux de dire ici qu'à ma connaissance du moins, c'est dans ce petit Hôpital de l'Union des Femmes de France que s'est organisée tout d'abord cette protection du soldat sans famille ou sans ressources. (*Applaudissements.*)

L'Union, à son siège central et dans ses comités, a établi des ateliers de paquetages et d'envois au front. Au premier janvier 1916, le siège central seul avait fait plus de 60.000 envois au front.

De plus, sur l'initiative de notre dévoué collaborateur, M. MARCEL, que nous ne saurions trop féliciter, il a été organisé deux services de renseignements: l'un, le premier qui ait été créé, pour les prisonniers; le second pour les habitants des régions envahies (1). Quelque temps après, le Ministère des

(1) Le Service des Renseignements fondé par l'Union des Femmes de France sur l'initiative de M. Marcel, depuis le début des hostilités s'est assigné comme objectif essentiel la recherche des militaires disparus.

Après avoir établi des relations continues avec les grandes organisations de Genève et de Lyon, l'office décida d'instituer un triple système d'enquêtes individuelles:

1° Utilisant les états de blessés fournis régulièrement par les formations sanitaires de l'Union des Femmes de France, le Service adresse des questionnaires, au sujet des disparus qu'on le prie de rechercher, à ceux de leurs camarades qu'il sait être hospitalisés en France;

2° Le Service correspond avec les prisonniers qu'il sait avoir été capturés au cours des combats pendant lesquels les disparitions se sont produites;

3° Un système général d'enquêtes a été institué en 1915 auprès des grands blessés rapatriés qui ont séjourné dans les régions envahies et qui ont pu y connaître des militaires au secret.

Ainsi sont obtenus des faisceaux de témoignages qui, dans bien des cas, permettent de déterminer avec une grande précision quel a été le sort du disparu.

Il arrive qu'il soit possible, grâce à ces investigations, de rassurer des familles qui sont sans nouvelles des leurs, avant que ceux-ci aient encore eu la possibilité de leur écrire.

Lorsque l'enquête conclut au décès, les résultats en sont communiqués, non au demandeur, mais au Ministre de la Guerre, qui les utilise pour dresser les actes officiels.

Le Service des Renseignements du Ministère de la Guerre a eu l'occasion de reconnaître l'utile contribution que l'Union des Femmes de France lui apportait en lui fournissant ces témoignages.

Souvent aussi ces recherches minutieuses ont permis de fournir des précisions très précieuses à des familles qui, ayant été avisées officiellement du malheur qui les frappait, n'avaient pu recueillir aucun détail sur les circonstances de la mort.

L'Office des Renseignements de l'Union des Femmes de France est complété par l'adjonction de deux services importants.

Il s'est occupé, avant que le nouveau système de correspondance avec les régions envahies eût pu fonctionner, de se procurer, par les rapatriés civils, des renseignements sur les personnes restées en région envahie, dont les familles lui demandaient d'obtenir des nouvelles.

Ces consultations ont permis dans un grand nombre de cas de rassurer de pauvres gens qui, depuis les heures tragiques de 1914, n'avaient rien pu savoir des leurs.

En janvier 1916, sur la demande de Mme PÉROUSE, l'Office des Renseignements s'est adjoint un Service de Filleuls de Guerre qui a pris très rapidement une grande extension.

En moins de six mois, plus de 3.700 Filleuls ont été placés par ses soins. Ce beau résultat a été obtenu surtout grâce au dévouement du corps enseignant qui, sur les instances du Service, a réussi à appliquer, dans un nombre très considérable d'Établissements primaires et secondaires, le principe de l'adoption collective par des groupes d'enfants et de jeunes gens.

Affaires étrangères a organisé un Bureau de renseignements pour ces pays et il a fait à l'Union l'honneur de la charger de ce service. C'est ainsi que vous avez pu voir pendant longtemps nos grandes salles du rez-de-chaussée occupées par nos Dames, établissant les fiches nécessaires pour donner des nouvelles des réfugiés aux habitants restés dans les pays envahis et des nouvelles de ceux-ci aux réfugiés.

L'Union, vous le voyez, s'est occupée d'une série de questions, toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Elle n'a même pas oublié les morts. Lorsqu'en rentrant d'un de mes voyages d'inspections hospitalières, profondément ému par la vue des petites croix de bois qui jalonnaient la route que j'avais parcourue, en Lorraine et en Champagne, j'ai suggéré à notre Conseil l'idée de les orner d'un insigne permettant de les reconnaître, et faire que chacun, passant devant ces tombes, porte son hommage à nos héros et suivant ses convictions, salue ou s'agenouille, j'ai été aussitôt entendu. L'insigne proposé a été adopté, et nous avons organisé, d'accord avec le « Souvenir Français », cette *Oeuvre du Souvenir*, qui a longtemps précédé celle qui s'est créée depuis sous le nom de *Cocarde du Souvenir*. Notre insigne, apposé déjà sur des milliers de tombes militaires, est une plaque de métal bronzé, sur laquelle se trouvent la croix de Genève, une palme et deux épées, la vieille épée française et l'épée actuelle qui s'entre-croisent, et la devise de l'armée: « Honneur et Patrie », encadrant un cartouche portant l'initiale de la France entourée d'une couronne de lauriers. Sur une partie réservée à cet effet ou sur la face postérieure, on a la possibilité d'inscrire le nom de celui qui a donné sa vie pour la France.

Le temps l'altère peu, elle restera un pieux souvenir qui perpétuera l'hommage des Femmes de France sur la tombe de nos soldats. Les familles vous en sont reconnaissantes, Mesdames. Les nombreuses lettres, toutes plus touchantes les unes que les autres, reçues de leurs membres en témoignent tous les jours. (*Applaudissements.*)

Après cet exposé général de l'Oeuvre des Femmes de France depuis le début de la guerre, je résumerai en quelques mots ce qui a trait aux divers services.

Pour ce qui concerne les Hôpitaux du Gouvernement militaire de Paris, de la Province, des Colonies et de l'Étranger, les détails sur les progrès accomplis seront donnés à l'Assemblée de demain et figureront dans nos *Bulletins*.

Je me contente donc de vous dire que vous constatarez des progrès remarquables un peu partout, et quelques-uns vraiment prodigieux dans certains départements et certaines localités.

A Bordeaux, par exemple, où nous n'avions rien au début de la guerre, comme à Marseille, qui était dans le même cas, nous avons actuellement de 3.000 à 6.000 lits.

Et ces villes ne sont pas les seules, vous le verrez. Ce sont là des efforts qui méritent d'être spécialement signalés, tout comme ceux de certaines villes, telles que: Rouen, Saint-Etienne, Lyon et bien d'autres, qui ont augmenté dans une énorme proportion le nombre de leurs lits.

Certains de nos Hôpitaux — ils ont été nombreux — ont continué à fonctionner sous le bombardement. A ceux-là nous devons une mention spéciale, tels ceux de Verdun, Lunéville, Nancy, Bar-le-Duc, Commercy, Epinal, Saint-Dié, Dunkerque, Calais, etc.

Pas une défaillance n'a été constatée. Toutes nos Dames, Présidentes, Directrices ou Infirmières, se sont montrées à la hauteur de leur tâche, quels que fussent les dangers courus. J'ai été témoin de la précision avec laquelle certaines d'entre elles avaient organisé le service de leurs Hôpitaux pour le cas de bombardement, des moyens ingénieux qu'elles avaient imaginés et aménagés pour descendre au besoin les blessés dans les caves et les y maintenir dans de bonnes conditions, pendant la durée, même longue, d'un bombardement.

Tous les détails étaient prévus de telle sorte, chacun était si bien préparé à son rôle que, le moment de l'application venu, tout se passait avec la précision d'un exercice bien appris.

Certains de nos Hôpitaux ont continué à fonctionner en cours d'occupation par l'ennemi, tels ceux de Saint-Quentin, Lille, Roubaix, Douai. D'autres ont été détruits par le bombardement ou l'incendie, tel celui de Reims, dont la réinstallation est déjà prévue dans un autre immeuble.

Tous, nous les reverrons, et ceux qui ont été détruits renaîtront le jour prochain où l'ennemi en aura été éloigné. Le Conseil Central s'est déjà préoccupé de les guider, et grâce à la solidarité qui s'est établie entre les différents Comités, il sera, nous n'en doutons pas, puissamment secondé dans sa tâche. Déjà certains Comités qui ne peuvent organiser des Hôpitaux, ont mis leurs fonds à notre disposition pour en constituer d'autres dans les endroits où ils sont nécessaires, ou aider à la reconstitution de ceux qui auraient été ruinés par la guerre.

Pour faire fonctionner cet immense ensemble de services, il fallait un personnel de choix. Ce personnel, nous l'avons trouvé immédiatement. Mme BEAUREGARD vous disait tout à l'heure qu'au moment où la guerre a éclaté, un grand nombre de concours s'étaient offerts à nous, et que très nombreuses étaient les personnes qui demandaient à s'enrôler sous notre drapeau, mais que nous ne pouvions les accepter ainsi, sans instruction, et n'ayant à nous offrir que leur bonne volonté. Elle avait raison. Aussi avons-nous aussitôt organisé des cours très nombreux, sommaires, mais pratiques. Par ce moyen, plus de 4.000 auxiliaires ont été recrutées, dont beaucoup sont devenues, depuis, de bonnes infirmières et se sont présentées, après huit mois de stage dans nos Hôpitaux ou les Hôpitaux militaires, à l'examen pour obtention du « *Diplôme au titre de guerre* » que nous avons créé en vue de récompenser celles qui avaient assidûment donné leurs soins aux blessés et aux malades. 260 Diplômes ont été délivrés après examen; beaucoup d'autres ont été décernés, sans nouvel examen, à des infirmières qui avaient déjà leur certificat d'études.

Si ce personnel a fonctionné à la satisfaction de tous, c'est à Mlle LEFEBVRE et à Mmes BEAUREGARD et GALLIANO qu'en revient le mérite. Nous leur devons ici un témoignage de notre reconnaissance, et nous sommes heureux de leur rendre l'hommage qui leur est dû pour les services rendus. (*Applaudissements.*)

Leur rôle a été parfois ingrat, difficile même, et je tiens à dire à celles qu'elles n'ont pu satisfaire, que leur bonne volonté n'y a été pour rien, mais que souvent elles se sont heurtées à de grandes difficultés, et je rends hommage à la patience, à la bonne volonté, au dévouement avec lesquels elles ont accompli et accomplissent tous les jours encore cette tâche souvent difficile, cherchant à contenter tout le monde, écrivant dans toutes les directions pour tâcher d'obtenir les renseignements ou les autorisations nécessaires pour répondre à toutes les demandes. Souvent le temps se passe sans qu'aucun résultat ne vienne, à leur grand regret, couronner leurs efforts.

Mme BEAUREGARD surtout en sait quelque chose. Certains Hôpitaux n'ont pas de malades, pas de blessés. Pourquoi dès lors, lui dit-on, y envoyer des infirmières? Puis, à un moment donné, ils regorgent, il y a plus de blessés qu'on n'en peut soigner; alors, on demande d'urgence des infirmières. Faites confiance à Mme BEAUREGARD. Lorsqu'elle ne répond pas à vos désirs, c'est qu'il lui est impossible de faire autrement. Elle est toujours à votre disposition et ne

cherche qu'à vous satisfaire. Elle en est récompensée, car, comme la regrettée Mme FEUILLET, comme Mme BRUNET, elle est justement entourée de l'affection et de l'estime de tous. (*Applaudissements.*)

Quant à Mlle LEFEBVRE, elle s'est, vous le savez, dévouée à l'enseignement et l'a maintenu à une hauteur qui fait honneur à notre OEuvre. Je regrette qu'elle ne soit pas parmi nous aujourd'hui pour lui dire que nous lui sommes infiniment reconnaissants des efforts qu'elle ne cesse de faire pour maintenir le niveau de notre enseignement à un tel degré que c'est un honneur d'être infirmière diplômée de l'Union des Femmes de France. (*Applaudissements.*)

Nous devons aussi et tout particulièrement de bien sincères remerciements à nos dévoués professeurs, à nos examinateurs, à nos délégués à l'enseignement, qui, dans les temps difficiles que nous traversons, difficiles notamment à Paris, en raison de la pénurie des moyens de communication, dans les départements, en raison du petit nombre des médecins, se sont mis à notre disposition d'une façon complète pour continuer l'enseignement que nous tenons à donner à nos infirmières et faire partie des jurys d'examens.

Je ne saurais oublier, en parlant de l'enseignement, celui qui en a été longtemps l'organisateur et le directeur, M. le Dr MORIN, et parlant de lui, j'ai à cœur de rappeler que, dès le début de la guerre, il s'est consacré aux fonctions absorbantes de délégué régional du Gouvernement militaire de Paris; qu'il les a remplies avec une activité, un zèle et une compétence qu'on ne saurait trop reconnaître et louer, et que malheureusement, il s'y est usé et que l'état précaire de sa santé l'a récemment obligé à les abandonner. Vous vous associerez certainement à moi pour lui exprimer notre profonde et sincère reconnaissance pour les inestimables services qu'il nous a rendus. (*Applaudissements.*)

En vous parlant des organisations auxquelles il a donné une si grande impulsion, je ne saurais omettre de vous dire qu'une grande partie de la préparation avait été faite par M. VOIZARD, son prédécesseur à la délégation régionale du Gouvernement militaire de Paris, et qu'il a eu la bonne fortune de rencontrer la collaboration la plus précieuse dans la personne de M. BOVERAT, qui, aujourd'hui, en sa qualité de délégué régional adjoint du Gouvernement militaire de Paris, a temporairement toute la charge d'un service qu'il dirige remarquablement, nous donnant toutes les satisfactions qu'un délégué régional puisse donner là où ces fonctions sont particulièrement absorbantes, délicates et souvent compliquées. (*Applaudissements.*)

Dans les localités autres que Paris, un grand nombre d'infirmières ont été reçues aux divers examens. Le détail vous en sera donné demain, je n'insiste donc pas. Je vous dirai seulement aujourd'hui que, au cours de la guerre, 4.425 infirmières des diverses catégories ont été admises après examen. Ce chiffre en dit assez pour vous faire apprécier, avec l'effort fourni par ceux qui ont eu la charge de les instruire, l'élan qui a porté les femmes à rechercher l'instruction nécessaire pour assister efficacement nos malades et nos blessés.

J'aurais à vous dire un mot des *Finances*. Mais après le rapport si clair, si précis, si étudié qui vient de vous être lu par M. TRÉLAT, que me reste-t-il à vous dire? Rien. Je veux cependant exprimer un sentiment qui est dans votre pensée à tous, j'en suis certain, celui d'une reconnaissance toute particulière envers notre trésorier général qui, dans des fonctions aussi difficiles que celles qu'il remplit dans notre Société, a su toujours conserver notre sympathie, notre amitié et souvent forcer notre admiration, bien qu'ayant parfois réprimé nos élans vers des initiatives que nous considérons comme très utiles, mais qu'il considérait comme dangereuses pour nos finances. Plusieurs fois, d'ailleurs, par un effort de travail et d'ingéniosité financière, et nous lui en sommes très reconnaissants, il est arrivé à nous satisfaire après avoir tout d'abord considéré que c'était chose impossible.

Il fallait, pour remplir dans les circonstances actuelles les fonctions de trésorier général, un homme rompu, comme lui, aux affaires où il y a un grand maniement de fonds et un homme tout dévoué à notre OEuvre. Il le fallait aussi pour avoir sur nous et sur vous, Mesdames, l'ascendant nécessaire pour nous obliger à mesurer nos dépenses à nos possibilités, à établir les rapports précis et périodiques qui, maintenant, permettent de tenir une comptabilité régulière de l'OEuvre tout entière. Vous l'avez fait et vous le faites à présent de bon cœur, parce qu'il a su vous en démontrer la nécessité, et c'est ainsi qu'il a pu être établi aujourd'hui, qu'ayant fait beaucoup de bien, nous restons encore en situation de continuer et de poursuivre jusqu'au bout notre tâche. Grâce à M. TRÉLAT, nous avons la satisfaction de pouvoir dire que lorsqu'on examinera notre comptabilité, on verra que l'Union des Femmes de France a été, de toutes les Sociétés, une de celles qui ont été des mieux gérées pendant la guerre. (*Applaudissements.*)

J'associe à M. TRÉLAT, pour lui adresser un remerciement tout particulier, M. ARCHDEACON, qui a été son trésorier général adjoint. Entré à la Société en

nous promettant quelques heures de travail par semaine, il finit par nous donner ses journées entières pendant toute la semaine, en y comprenant même le dimanche. Et son activité n'a d'égale que sa modestie! Il se cache comme l'humble violette pendant que je lui adresse ces compliments mérités. Il fait de même au cours de son travail; « toujours à la peine, jamais à l'honneur », telle semble être sa devise! (*Applaudissements.*)

Je me garderais de négliger de féliciter et de remercier en même temps que notre trésorier général, MM. les trésoriers des Comités de province. Je sais les énormes difficultés qu'ils ont eu à vaincre et ayant vu la comptabilité de beaucoup d'entre eux, je peux dire que, d'une façon générale, elle est très bien tenue et tiens à les en remercier, en même temps que d'avoir bien voulu se conformer à nos instructions pour l'uniformiser.

Je ne dirai rien de la propagande générale; elle se juge par les résultats; le nombre des Comités est passé de 230 à 336 avec 87 sous-Comités; le nombre des membres de l'Union est passé de 52.000 à 80.000. Nous ne pouvons qu'en adresser nos compliments à Mme DE SERBONNE, à Mme HERBETTE, à Mme SANGNIER, qui peuvent à bon droit revendiquer une large part dans ces progrès et, en même temps, à Messieurs les délégués régionaux, à Mesdames les Présidentes et à tous ceux de nos membres qui, par leur activité bien-faisante et leur dévouement, ont augmenté le prestige de notre Société, étendant au loin sa bonne renommée, et lui ont attiré les ardentés et nombreuses sympathies qui ont abouti à l'augmentation considérable du nombre des Comités et des adhérents, titulaires et autres.

J'aurais voulu pouvoir vous dire un mot du matériel, mais Mme LEJARS, dont tous les instants sont occupés par les soins de son service, n'a pu nous donner les éléments nécessaires pour vous faire connaître son immense labeur. Mais, la voyant journellement à l'œuvre, je sais quelle activité elle a déployée depuis le commencement de la guerre, activité toujours en éveil, qui, dans cette immense ruche qu'est le château GAILLARD, s'emploie sans arrêt, non à la façon du bourdon, mais à la façon de l'abeille. Ce service, qui semble devenir tous les jours plus important, Mme LEJARS arrive à le diriger sans défaillance, malgré un état de santé qui laisse à désirer et nous engage souvent à lui conseiller le repos.

Entourée d'un état-major qu'elle a su grouper et façonner à son image et qui lui apporte un précieux concours, auquel je tiens à rendre hommage, elle en-

tend avec lui tenir jusqu'au bout. (*Applaudissements.*)

Je tiens, en parlant du matériel, à remercier au nom de notre Société, la famille GAILLARD, qui a mis et laissé à notre disposition le beau château qui porte son nom et dans lequel trouvent place nos immenses réserves de matériel. Sans lui, on ne sait vraiment comment aurait pu fonctionner un tel service qui doit être sans cesse en communication avec le siège social.

Voilà pour le passé; envisageons maintenant l'avenir pendant et après la guerre.

Pour l'instant, notre devoir est de nous occuper surtout des blessés et des malades de la guerre, et nous n'avons qu'à continuer ce que nous avons fait jusqu'à ce jour. Mais, plus tard, la guerre finie, que deviendront ces malades et ces blessés? qui s'occupera d'eux? n'est-il pas à craindre qu'au bout de quelques années, on ne dise ou on ne pense: « Les blessés! combien nous nous en sommes occupés pendant la guerre! quel dévouement envers eux dans toute la population! c'est maintenant à d'autres misères que nous devons songer », et que finalement on ne se préoccupe pas assez d'acquitter la dette de reconnaissance contractée envers eux!

Beaucoup d'organisations nées de la guerre et en vue de la guerre, qui aujourd'hui s'occupent des blessés, mais ne s'en occupent qu'exceptionnellement; après la guerre, elles ne s'en occuperont plus, parce que tel n'est pas leur but. Il ne faudra pourtant pas les abandonner. Nous y avons, dans notre Société, songé dès le début de la guerre; nous avons en effet demandé dès les premiers jours que nos Comités considérassent comme leurs pupilles les blessés qu'ils avaient soignés, de telle manière que tel blessé soigné par le Comité d'Aix-les-Bains, par exemple, envoyé à Toulouse ou ailleurs, soit confié par le Comité d'Aix au Comité de Toulouse et qu'il en devienne le protégé et réciproquement. Pour qu'il en soit ainsi, nous avons recommandé à tous nos Comités d'établir en double expédition des fiches, dont l'une est communiquée aux Comités intéressés et l'autre reste entre ses mains, afin que, où qu'ils soient, notre sollicitude s'étende sur nos anciens blessés et que nous continuions à nous occuper d'eux et de leur famille. Il y a là un devoir sacré à remplir et un élément très grand de paix sociale, auxquels vous pouvez largement contribuer, Mesdames; et quand nous ne pourrions pas intervenir directement, nous pourrions du

moins ainsi concourir à l'assistance que pourront leur donner d'autres Sociétés.

Dans son allocution, M. l'amiral FOURNIER, que je remercie bien vivement, a fait allusion à l'*Union Fraternelle des Blessés de la Grande Guerre*, que nous organisons en ce moment et à laquelle l'*Union* a bien voulu prêter un précieux concours en lui donnant asile. Cette Société, que je vous recommande, a pour but de grouper à côté des Sociétés d'assistance militaire, celles qui se sont occupées des blessés, des malades et des soldats au front pendant la durée de la guerre seulement et qui continueront ainsi, grâce à elle, à s'en occuper encore pendant la paix. A vous, Mesdames, nous demandons de nous aider dans cette œuvre, de nous seconder pour la mener à bien, dans l'intérêt des anciens blessés et de leurs familles, que nous ne devons jamais abandonner.

Nous avons de plus à nous occuper d'une catégorie de victimes de la guerre des plus intéressantes, celle des tuberculeux militaires. Vous vous rappellerez que la première intervention en leur faveur est due à l'*Union des Femmes de France*. C'est, en effet, notre fondation de Tonnay-Charente qui, approuvée et subventionnée par l'armée, l'a réalisée. Depuis lors, l'armée, grâce à une entente entre le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Guerre, a organisé les moyens de secours que je vous signalais tout à l'heure pour les blessés de la tuberculose. Les pouvoirs publics ont, peu après, ajouté leurs efforts à ceux de l'administration en votant une première subvention de 2 millions qui sera certainement augmentée, étant donné le grand nombre de tuberculeux que la guerre va renvoyer dans leurs foyers.

Nous avons malgré cela beaucoup à faire pour eux. Nous pouvons les aider de plusieurs façons, soit en organisant de nouvelles colonies sanitaires, soit en concourant au fonctionnement des stations sanitaires, soit encore en créant des *sanatoria*, soit enfin en aidant les différents Comités de surveillance, d'assistance et d'éducation des tuberculeux traités dans ces divers établissements et rentrés dans leurs foyers. Nous recommandons tout particulièrement ces diverses interventions à votre attention, à votre sollicitude et à votre activité.

Nous vous recommandons aussi la création de *Cercles du soldat*, que nous considérons comme un excellent moyen de préservation sociale, morale et physique. L'homme qui cède au désœuvrement, échoue fatalement chez le marchand de vins, où il contracte des habitudes d'intempérance et d'ivrognerie, qui font bientôt de lui un alcoolique et un tuberculeux. Vous

ferez de ces cercles de véritables auberges de tempérance, où vous pourrez pour les rendre plus attrayantes, organiser de saines distractions qui attirent et retiennent les hommes. Vous avez pu voir dans le dernier numéro du *Bulletin* que leur création ne présente aucune difficulté et n'entraîne pas des dépenses dépassant vos possibilités.

Ces diverses préoccupations d'avenir ne doivent pas quand même nous faire oublier que la guerre a été et sera de tous les temps, et vous laisser aller à l'illusion qu'il n'y aura plus de guerre. Il faudra donc continuer à vous tenir prêtes pour cette éventualité toujours possible. Il semble toutefois que nous pourrions dans l'avenir faire une part plus large que dans le passé pour ces organisations.

Voilà, Mesdames, les objectifs sur lesquels nous devons porter nos efforts. Ils sont, vous le voyez, nombreux et d'un haut intérêt; ne vous laissez donc pas aller à croire, comme certains le supposent, qu'après la guerre, le rôle des *Sociétés de la Croix-Rouge* sera diminué. Ce rôle, au contraire, augmentera encore en importance, par cela même que beaucoup de ceux qui s'intéressent aux blessés aujourd'hui ne s'en occuperont plus, et c'est à vous qu'il incombera de veiller sur eux et de les soigner, pendant toute la durée de leur existence, comme ils l'ont si bien mérité. (*Applaudissements.*)

Mesdames et Messieurs, je vous ai montré combien a été active notre Société, combien elle doit l'être encore dans l'avenir. J'ai terminé. Je n'ai plus maintenant qu'une chose à vous demander, c'est de continuer comme vous avez commencé, comme vous avez fait jusqu'à ce jour. Poursuivez l'accomplissement de votre tâche, votre effort avec le même zèle, le même dévouement, la même abnégation et, si à un moment ils venaient à défaillir — ce que je ne crois pas — songez à nos admirables soldats, qui tous les jours souffrent, luttent et meurent pour la France, à leurs fatigues et à leurs misères. Reportez vos pensées sur les foyers qu'ils ont abandonnés pour défendre la Patrie et sur les angoisses de ceux qui, anxieusement, attendent leur retour. Alors, plus que jamais, vous considérerez que, quoi que vous fassiez, vous ne ferez jamais assez pour adoucir leur douleur, ménager leur sang si précieux, éviter des larmes à leurs mères et des deuils à la France. Cela suffira à vous encourager à poursuivre la voie dans laquelle vous vous êtes engagées. Ce que vous avez fait jusqu'à ce jour, vous le ferez encore; c'est votre rôle, vous l'avez compris, vous le remplirez jusqu'au bout, j'en suis certain, et en vous en remerciant, je vous crie mon admiration. (*Vifs applaudissements.*)



ALLOCATION
DE M. LE MÉDECIN PRINCIPAL LAFFORGUE
COMMISSAIRE MILITAIRE DE L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

MONSIEUR le MÉDECIN PRINCIPAL LAFFORGUE, Commissaire Militaire de l'Union des Femmes de France, prononce une allocution pour remercier Monsieur le Secrétaire Général de ses paroles de bienvenue. Il rappelle quel puissant et précieux concours l'Union des Femmes de France a apporté au Service de Santé Militaire dans la guerre actuelle. Il signale la création récente du Bureau Militaire de la Croix-Rouge, destiné à assurer entre les Sociétés d'Assistance et le Service de Santé une collaboration toujours plus étroite et plus féconde, fondée sur la confiance et l'estime mutuelles, et sur le dévouement de tous à la cause commune, qui est celle des blessés et celle de la Patrie.

Son allocution est accueillie par de vifs applaudissements.



Après cette allocution, accueillie par des applaudissements répétés, l'Assemblée, sous l'impression des déclarations émouvantes qu'elle a entendues, se sépare pleine de reconnaissance pour l'admirable dévouement des Infirmières de l'Union, de gratitude pour ses innombrables bienfaiteurs et pleine de foi dans l'avenir de l'Œuvre.



L'Union des Femmes de France
a été reconnue d'utilité publique
par décret du 6 Août 1882.



Elle est rattachée au service de
Santé Militaire.



Elle a qualité pour recevoir tous
dons et legs, en argent ou en
nature*.

* FORMULE DE LEGS :

Je, _____ soussigné, donne et lègue à l'Union des Femmes de France dont
le Siège Social est à Paris, 16, Rue de Thann, la somme de _____ ou
les immeubles sis à _____ ou tels objets _____

Ce legs est fait net de tous droits



A tous les Bienfaiteurs de notre chère
Union des Femmes de France, nous offri-
rons, en témoignage de reconnaissance,
ce diplôme que Geo Dorival a bien voulu
dessiner spécialement pour elle.
